

Papeete, le 25 novembre 2024

-----  
Madame la représentante  
Hinamoeura MORGANT

## Question orale

Séance du jeudi 28 novembre 2024

À

Monsieur le ministre en charge de l'Économie, des Finances et des Énergies, M. Warren Dexter

**OBJET** : révision de la liste des PPN et des PGC

Monsieur le Ministre,

Nous avons entendu parler de la volonté du gouvernement de réviser la liste des Produits de Première Nécessité (PPN) et des Produits de Grande Consommation (PGC). Cette révision est également une mesure figurant dans le programme politique.

Ces listes jouent un rôle essentiel pour garantir l'accessibilité des produits de base à des prix encadrés, en particulier dans le contexte de crise économique et d'inflation que traverse notre pays. Cependant, cette liste élargie des PPN, bien que visant à protéger le pouvoir d'achat des ménages, a des effets contre-productifs : elle contraint les commerçants à augmenter les prix des autres produits pour compenser la faible rentabilité des PPN. En réduisant et rationalisant cette liste, nous pourrions permettre une plus grande flexibilité commerciale, ce qui, à terme, pourrait contribuer à une baisse générale des prix.

Prenons par exemple le cas du beurre : tous les types de beurre, salés, doux, de marque nationale ou importée, sont classés PPN, certains d'entre eux sont parfois moins chers qu'en métropole. Cette multitude de références ne semble pas nécessaire pour garantir l'accès à ce produit de base. Simplifions l'offre, avec une seule référence, par exemple un beurre sans sel, moins nocifs pour la santé des consommateurs.

Je vous donne l'exemple du beurre, mais cela s'applique également à d'autres produits de cette liste. Une sélection plus restreinte des produits classés PPN permettrait peut-être de mieux cibler les besoins de notre population et de diminuer la pression sur les marges des commerçants.

Mes propos appellent la question suivante, Monsieur le Ministre : après les annonces de refonte de la liste des PPN et des PGC, quand comptez-vous mettre en œuvre cette révision ? Et pouvez-vous nous indiquer si des consultations ont été menées auprès des commerçants et des consommateurs afin de garantir que cette réforme s'inscrira dans l'intérêt de tous ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Hinamoeura MORGANT

